



National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving – PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier St. / 11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

**Proposal To: National Defence Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in  
right of Canada, in accordance with the terms and  
conditions set out herein, referred to herein or attached  
hereto, the goods and services listed herein and on any  
attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition à : Défense nationale Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté  
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées  
ou incluses par référence dans la présente et aux  
annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici  
et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Solicitation Closes –  
L'invitation prend fin**

At – à : 2 :00 EST

On - le : 02 May, 2018

Title/Titre	Solicitation No – N° de l'invitation
Accountments, Distinctive Uniform	W6399-18-KD15/A
Date of Solicitation – Date de l'invitation	22 March, 2018
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à	
Daphne Klassen-Hayes Department of National Defence (DND) DGLEPM /DLP 6-2-1 daphnc.klassen-hayes@forccs.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone	FAX No – N° de fax
613-998-4698	
Destination	
As detailed herein (comme indiqué ci-dessous)	

**Instructions:**  
Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified  
herein all prices quoted must include all applicable Canadian  
customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered  
Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s)  
as indicated. The amount of the Goods and Services  
Tax/ Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

**Instruction:** Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf  
instructions contraire, les prix indiqués doivent comprendre les  
droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les  
biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de  
livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant  
de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée  
doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____



## TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....	3
1.1 INTRODUCTION .....	3
1.2 SOMMAIRE .....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS .....	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES .....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES .....	4
2.4 LOIS APPLICABLES .....	4
2.5 DISPONIBILITÉ DES ÉCHANTILLONS .....	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES .....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES .....	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	7
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE .....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	8
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....	8
A. OFFRE À COMMANDES .....	8
6.1 OFFRE .....	8
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	8
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES .....	8
6.5 RESPONSABLES .....	9
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS .....	10
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE .....	10
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES .....	10
6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	10
6.10 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	10
6.11 LOIS APPLICABLES .....	11
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....	11
6.12 ÉNONCÉ DES TRAVAUX .....	11
6.13 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	11
6.14 DURÉE DU CONTRAT .....	12
6.15 PAIEMENT .....	12
6.16 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION .....	12
6.17 PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI – MANQUEMENT DE LA PART DE L'ENTREPRENEUR .....	13
6.18 CONTRAT DE DÉFENSE .....	13
6.19 EMBALLAGE .....	13

---

6.20 ASSURANCE DE QUALITÉ.....	13
6.21 RESSORTISSANTS ÉTRANGERS.....	14
ANNEXE "A" .....	15
ÉNONCÉ DES TRAVAUX .....	15
Appendice 1 de Annexe A.....	18
LIEU DE LIVRAISON .....	18
ANNEXE "B" .....	19
INSIGNE DE GRADE COMMUN.....	19
ANNEXE "C" .....	37
INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE .....	37
ANNEXE "D" .....	44
INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE.....	44
ANNEXE "E" .....	51
INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE.....	51
ANNEXE "F" .....	59
BANDE PATRONYMIQUE .....	59
ANNEXE "G" .....	61
INSIGNES DE DRAPEAU NATIONAL.....	61
ANNEXE "H" .....	63
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – ÉCUSONS ET INSIGNES MULTICAM® .....	63
ANNEXE "I" .....	73
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – TISSU, ANTIDÉCHIRURE.....	73
APPENDICE 1 TO ANNEXE "I" .....	76
ANNEXE "J" .....	78
EXIGENCES RELATIVES À LA PROPOSITION ET PLAN D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION.....	78
ANNEXE "K" .....	80
BARÈME DE PAIEMENT .....	80
ATTACHEMENT 1 DE PARTIE 3 DE DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES .....	86
BARÈME DE PRIX .....	86
ANNEXE "1" DE PARTIE 3 DE DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES .....	92
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE .....	92
ANNEXE "L" .....	93
MDN 626 – AUTORISATION DES TÂCHES .....	93
ANNEX "1" to PART 5 - REQUEST FOR STANDING OFFERS .....	95
FEDERAL CONTRACTORS PROGRAM FOR EMPLOYMENT EQUITY - CERTIFICATION .....	ERROR!
BOOKMARK NOT DEFINED.	

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Introduction**

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir; et
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables; et

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'annexe A, l'Énoncé des travaux, les Suppléments Techniques, (annexes "B"; "C"; "D"; "E"; "F"; "G"; "H"; et "I"); le plan d'évaluation, (annexe "J"); la Base de paiement (annexe "K") et the MDN 626 Autorisation des tâches, (annexe "L").

### **1.2 Sommaire**

Le MDN a besoin d'établir une demande d'offre à commandes (DOC) pour les accoutrements en tissu du nouvel Uniforme de service distinctif des Forces d'Opérations spéciales (FOS) (USDF), qui devront être fournis « si et lorsque nécessaire ». Les accoutrements comprennent l'écusson de grade, les bandes patronymiques et les écussons d'épaule « CANADA » qui seront utilisés avec le nouvel USDF. L'offre à commandes sera valide pendant deux (2) ans avec trois (3) périodes supplémentaires d'un an en option. Le Canada se réserve le droit de négocier avec les fournisseurs lors de tout achat. La documentation peut être soumise dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

- 1.2.1 Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).
- 1.2.2 Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.
- 1.2.3 Une exigence du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi est associée au présent besoin; veuillez -vous référer à la Partie 5 - Attestations, la Partie 7A - Offre à commandes et la partie 7B - Clauses du contrat subséquent et à l'annexe intitulée [Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation](#).

### 1.3 Compte rendu

Les offerants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offerants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offerants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document 2006 (2017-04-27) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par référence dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, sous réserve des modifications ci-dessous:

- a) La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée en entier.
- b) La section 20 (2), Autres renseignements, est supprimée en entier.

### 2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

### 2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offerants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offerants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offerants.

### 2.4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

## 2.5 Disponibilité des échantillons

Les échantillons sont disponibles sur demande. Les soumissionnaires doivent envoyer leur demande auprès du MDN, à l'attention de l'autorité contractante (courriel : [daphne.klassen-hayes@forces.gc.ca](mailto:daphne.klassen-hayes@forces.gc.ca)), tout en prenant soins d'indiquer le numéro de dossier de la demande de soumissions. Les soumissionnaires sont tenus de faire parvenir leur demande d'échantillons assez de préavis pour garantir leur livraison (par la poste) avant la clôture des soumissions. Les échantillons correspondants à tous les articles invoqués dans la présente demande de propositions seront livrés aux soumissionnaires intéressés sous forme d'un dossier de données techniques (TDP) avec une couverture distincte. Tous les échantillons doivent être retournés au MDN. Le MDN ne sera pas responsable de tout coût de livraison associé au retour des échantillons.

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

### 3.1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit s :

Section I: Offre technique (deux (2) copies papier).

Section II: Offre financière (un (1) copies papier).

Section III: Attestations (un (1) copies papier).

Section IV: Renseignements supplémentaires (un (1) copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix. Si les soumissionnaires choisissent d'utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix, les soumissionnaires doivent inclure la pièce jointe 1 à la partie 3 dans leur offre financière.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission:

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devaient :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- b) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

---

### **Section I: Offre technique**

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Des échantillons de pré-attribution selon l'annexe « J » sont requis et doivent être inclus avec la soumission de l'offrant.

### **Section II: Offre financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à ce qui suit:

Les soumissionnaires doivent offrir des prix fermes, rendus droits acquittés (RDA) à 61 Industrial Avenue, Petawawa ON., K8H 2W8, Incoterms 2010, excluant les taxes applicables. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

### **Établissement des prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles**

Les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles identifiés dans de demande d'offres à commandes.

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec le barème de prix, (Attachement 1 de Partie 3 de demande d'offres à commandes). Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### **3.1.1 Paiement électronique de factures - offre**

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe 1 de Partie 3 de demande d'offres à commandes - Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe 1 de Partie 3 - Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

C3011I (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

### **Section III: Attestations**

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers a.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et International Safety Research Canada évaluera les offres.

## 4.1.1 Évaluation technique

### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les accoutrements de l'USDF doivent rencontrer les critères techniques détaillés aux annexes "B", "C", "D", "E", "F", "G", "H", et "I"; et seront évalués selon l'approche décrite à l'annexe "J", Exigences Relatives à la Proposition et Plan d'Évaluation de la Soumission".

### 4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, rendu droits acquittés (RDA) à 61 Industrial Avenue, Petawawa, ON, K8H 2W8, Incoterms 2010, y compris les droits de douane et taxes d'accise, et excluant les taxes applicables.

## 4.2 Méthode de sélection

Méthode de sélection – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. Il sera recommandé d'attribuer le contrat à la soumission dont le prix évalué sur une base globale est le plus bas selon le barème de prix, (Attachement 1 de Partie 3 de demande d'offres à commandes).

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offerants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offerants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

## 5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offerants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

### 5.1.1 Attestation du contenu canadien

Cet achat est limité à des biens canadiens.

Le soumissionnaire certifie que:

( ) un minimum de 80 pourcent de la valeur totale de la soumission doit consister de biens canadiens tels que définis au paragraphe 1 de la clause [A3050I](#)

5.1.1.1 *Manuel/CCUA* clause [A3050I](#) (2014-11-27) Définition du contenu canadien



## **5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

### **5.2.1 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre**

En conformité avec la [Politique d'inadmissibilité et de suspension \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit fournir la documentation requise avec sa soumission, au besoin, afin de pouvoir être considéré pour le processus d'achat.

## **PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **A. OFFRE À COMMANDES**

#### **6.1 Offre**

**6.1.1** L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe "A".

#### **6.2 Exigences relatives à la sécurité**

**6.2.1** Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

**2005 (2017-06-21) Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante, avec les modifications suivantes:**

a. Modification de la définition de ministre:

Les termes « Canada », « État », « Sa Majesté » ou « le gouvernement » désignent Sa Majesté la Reine du chef du Canada, tel qu'elle est représentée par le ministre de la Défense nationale et par toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

#### **6.4 Durée de l'offre à commandes**

##### **6.4.1 Période de l'offre à commandes**

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes est vingt-quatre (24) mois de l'émission de l'offre à commandes.

#### 6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour trois (3) périodes des supplémentaires d'un an, aux mêmes conditions et aux prix ou taux fixés dans l'offre à commandes, ou aux prix ou taux calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes trent (30) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

#### 6.4.3 Points de livraisons

Les biens doivent être expédiés et livrés à la destination indiquée dans le contrat, à savoir:

- a) Selon les Incoterms 2010 rendus droits acquittés (RDA) à la destination indiquée sur chaque commande. Les lieux de livraison au Tableau 1.0, Appendice 1 de l'Annexe "A".
- b) L'entrepreneur devra livrer les biens au lieu identifié de livraison sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la section de réceptions indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser les envois lorsqu'aucun rendez-vous n'a été fixé.

#### 6.5. Responsables

##### 6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est: (à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes)

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
ministère de la Défense nationale (MDN)  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

##### 6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique de l'offre à commandes est: (à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes)

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

### 6.5.3 Représentant de l'offrant

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

### 6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est: (à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes)

### 6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire MDN 626, Autorisation des tâches – Annexe "L".

### 6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser \$127,141.95 (taxes applicables incluses).

### 6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services;
- d) les conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens - complexité moyenne;
- e) Énoncé des travaux, Annexe "A";
- f) Spécifications techniques et supplément, Annexes "B","C", "D", "E", "F", "G", "H"; and "I";
- g) Annexe "K"; Base de paiement;
- h) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_ (insérer la date de l'offre), (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le \_\_\_\_\_ » ou « telle que modifiée le \_\_\_\_\_ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)).

### 6.10 Attestations et renseignements supplémentaires

## 6.10.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

## 6.10.2 Clauses du Guide des CCUA

M3060C (2008-05-12) Attestation du contenu canadien.

## 6.11 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_. (*insérer la loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu*) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### 6.12 Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 6.13 Clauses et conditions uniformisées

#### 6.13.1 Conditions générales

2010A 2016-04-04, Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante, avec les modifications suivantes:

a. Modification de la définition de ministre:

Les termes « Canada », « État », « Sa Majesté » ou « le gouvernement » désignent Sa Majesté la Reine du chef du Canada, tel qu'elle est représentée par le ministre de la Défense nationale et par toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

b. La garantie est modifiée comme suit:

Tout accoutrement qui ne passera pas l'inspection du reçu sera retourné à l'Entrepreneur pour réparation ou élimination. Si 5% (ou plus) d'un ordre de livraison donné sont inacceptables, jusqu'à l'ordre de livraison complet, à la discrétion du MDN, peut être renvoyé à l'Entrepreneur pour réparation ou élimination.

c. K0031C 2016-01-28 Garantie – Modification – Conditions générales 2010A

La section 09 intitulée Garantie des conditions générales 2010A est modifiée par l'élimination entière de la sous-section 2 et de son remplacement par le texte suivant:

L'Entrepreneur doit défrayer les frais de transport associés au retour du Bien ou toute partie du Bien à l'établissement de l'Entrepreneur pour le remplacement, la réparation ou la rectification. L'Entrepreneur doit aussi défrayer les frais de transport associés au renvoi du Bien de remplacement ou du Bien ou toute partie du Bien retourné lorsque rectifié au lieu de livraison spécifié dans le contrat ou un autre endroit tel que spécifié par le Canada. Si, selon l'opinion du Canada, il n'est pas pratique de retourner le Bien de son endroit, l'Entrepreneur doit effectuer les réparations et rectifications nécessaires du Bien à cet endroit. Le cas échéant, l'Entrepreneur sera responsable de tous les frais (incluant les dépenses de voyage et de résidence) résultants, le Canada ne remboursera pas ces frais.

Toutes les autres provisions de la section de garantie demeurent actives.

#### **6.14 Durée du contrat**

##### **6.14.1 Date de livraison**

La livraison doit se faire dans un délai de trente (30) jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

#### **6.15 Paiement**

##### **6.15.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un [des] prix unitaire(s) ferme(s) précisé[s] dans le base de paiement, Annexe "K". Les droits de douane sont inclus, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

##### **6.15.2 Paiements multiples**

H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

##### **6.15.3 Paiement électronique de factures – commande subséquente**

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants:

- a) Carte d'achat Visa;
- b) Carte d'achat MasterCard;
- c) Dépôt direct (national et international);
- d) Échange de données informatisées (EDI);
- e) Virement télégraphique (international seulement);

#### **6.16 Instructions pour la facturation**

1. The Contractor must submit invoices in accordance with the section entitled "Invoice Submission" of the general conditions. Invoices cannot be submitted until all work identified in the invoice is completed.

2. Invoices must be distributed as follows:

- a) The original and one (1) copy must be forwarded to the address shown on page 1 of the Contract for certification and payment.
- b) One (1) copy must be forwarded to the Contracting Authority identified under the section entitled "Authorities" of the Contract.

**6.17 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur**

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (ESDC) – Travail, l'entrepreneur reconnait et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF. L'imposition d'une telle sanction par ESDC fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

**6.18 Contrat de défense**

Clause du *Guide des CCUA A9006C* (2012-07-16) Contrat de défense

**6.19 Emballage**

L'entrepreneur doit préparer tout pour la livraison selon le dernier numéro de la Canadian Forces emballage spécification D-LM-008-036/SF-000, DOT pré requis minimums pour le Pack Standard du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles sauf l'article F1 (bande patronymique) en quantités de un (1). L'entrepreneur doit emballer numéro d'article F1 en quantités de trois (3) par paquet.

Clauses du *Guide des CCUA D2000C* 2007-11-30, Marquages

Clauses du *Guide des CCUA D2001C* 2007-11-30, Étiquetage

**6.20 Assurance de qualité**

**6.20.1** Inspection de contrôle de qualité (réception)

Le MDN effectuera des contrôles aléatoires de contrôle de la qualité des accoutrements pour la qualité globale et la fabrication à la réception. Le matériau doit être exempt de défauts pouvant nuire à son aspect, à sa qualité, à sa tenue en service et à sa fonctionnalité. À des fins d'inspection, les défauts sont considérés comme tels s'ils sont clairement visibles à une distance d'inspection normale d'environ 1 m (3.3 pi) sous un éclairage de jour. Les bonnes pratiques commerciales usuelles doivent être constamment appliquées, et les éléments suivants font état de mauvaises pratiques commerciales:

- a) Un trou, une coupure, une déchirure, un raccommodage, une maille coulée, une couture surélevée, une maille lâche, une maille perdue, une strie, une ouverture dans le tricot ou un pli permanent;
- b) Une tache, une décoloration ou une couleur non prescrite; et
- c) Une partie ombragée ou une odeur désagréable.

---

Clause du Guide des CCUA D5545C (2010-08-16) ISO 9001:2008 – Systèmes de Management qualité-exigences (CAQ C).

**6.21 Ressortissants étrangers**

Clause du Guide des CCUA A2000C 2006-06-16, Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)

Clause du Guide des CCUA A2001C 2006-06-16, Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)

## ANNEXE "A"

### ÉNONCÉ DES TRAVAUX

#### ÉNONCÉ DES TRAVAUX POUR LES UNIFORME DE SERVICE DISTINCTIF DES FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES ACCOUTREMENTS

#### 1.0 PORTÉE

##### 1.1 Objet

Le présent Énoncé des Travaux vise à définir la portée et les exigences relatives à la livraison d'accoutrements pour le nouvel Uniformes de service distinctif des FOS (USDF) pour le ministère de la Défense nationale (MDN).

##### 1.2 Contexte

Le MDN a besoin d'accouplement progressif (collage), y compris l'écusson de grade, les bandes patronymique, et les patches d'épaule du CANADA à utiliser avec le nouveau USDF. Les équipements seront identiques à ceux de ceux qui sont actuellement en service avec les Forces Armées Canadiennes pour l'uniforme de combat amélioré, mais avec un fond et une broderie pour correspondre à l'USDF comme suit:

- L'écusson de grade et les bandes patronymique - MULTICAM® arrière-plan et broderie noire; et
- Les patches d'épaule du CANADA - Broderie coyote marron sur fond noir.

##### 1.3 Documents applicables

Les documents suivants font partie intégrante du présent Énoncé des Travaux dans la mesure prescrite et appuient l'Énoncé des Travaux lorsqu'ils sont cités à titre de référence. Tous les autres documents auxquels il est fait référence doivent être considérés comme fournissant de l'information supplémentaire seulement.

- Annexe B - Insigne de grade commun
- Annexe C - Insigne de grade Force terrestre
- Annexe D - Insigne de grade Force aérienne
- Annexe E - Insigne de grade Force marine
- Annexe F - Bande patronymique
- Annexe G - Écusson du drapeau canadien
- Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®, Brodés
- Annexe I - Spécification pour le tissu, antidéchirure, 50/50 nylon coton (MULTICAM®)

##### 1.4 Acronymes

FOS	Forces d'Opérations spéciales
MDN	ministère de la Défense nationale
NPF	Numéro de pièce du fabricant
OC	Offre à commandes
OEcg	OTAN entité commerciale et gouvernementale
USDF	Uniformes de service distinctif des FOS



## 2.0 EXIGENCES

Le MDN a besoin d'accoutrements pour l'USDF sur une base «selon les besoins».

### 2.1 Produits à Livrer

L'Entrepreneur doit livrer les accoutrements USDF tel qu'il est indiqué dans les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes, conformes aux spécifications techniques (Annexes «F», «G», «H», «I», «J» et «K»), ainsi que les échantillons scellés et les spécifications (Annexes «L» et «M»).

#### 2.1.1 Bande Patronymique

Les conditions suivantes s'appliquent aux bandes patronymiques :

- (a) Les bandes patronymiques seront commandées en un ensemble de trois (3) seulement; et
- (b) Les noms brodés - Les accents (p.e., apostrophe, trait d'union, accents spécifique à la langue française, etc.) peuvent être ajoutés au nom de l'individu tel que demandé par les utilisateurs autorisés et doivent être spécifiquement commandés individuelles au moment de la soumission.

#### 2.2 Demande prévue

La demande prévue estimée est comme suit:

Article	Description	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	Insigne de grade commun (Annexe B)					
B1	Général/Amiral	20	0	0	0	0
B2	Lieutenant-général/Vice-amiral	20	0	0	0	0
B3	Major-général/Contre-amiral	20	6	6	6	6
B4	Brigadier-général/Commodore	20	6	6	6	6
B5	Adjudant-chef/Premier maître de 1 <sup>re</sup> classe (Adjudant-chef des Forces Canadiennes)	20	0	0	0	0
B6	Adjudant-chef/Premier maître de 1 <sup>re</sup> classe (Sergent-major)	20	6	6	6	6
B7	Adjudant-chef/Premier maître de 1 <sup>re</sup> classe (Nomination supérieure)	20	6	6	6	6
B8	Adjudant-chef/Premier maître de 1 <sup>re</sup> classe	50	20	20	20	20
B9	Adjudant-maître/Premier maître de 2 <sup>e</sup> classe	250	50	50	50	50
B10	Adjudant/Maître de 1 <sup>re</sup> classe	600	120	120	120	120
B11	Sergent/Maître de 2 <sup>e</sup> classe	1200	200	200	200	200
B12	Caporal-chef/Matelot -chef	1600	300	300	300	300
B13	Caporal/Matelot de 1 <sup>e</sup> classe	1600	300	300	300	300
B14	Soldat/Aviateur (formé)/Matelot de 2 <sup>e</sup> classe	20	10	10	10	10
B15	Soldat (recrue)/Aviateur (confirmé)/Matelot de 3 <sup>e</sup> classe	20	10	10	10	10
	Insigne de grade Force terrestre (Annexe C)					
C1	Colonel	20	10	10	10	10
C2	Lieutenant-colonel	60	20	20	20	20
C3	Major	250	50	50	50	50

C4	Capitaine	450	90	90	90	90
C5	Lieutenant	20	10	10	10	10
C6	Sous-lieutenant	10	10	10	10	10
Insigne de grade Forces aérienne (Annexe D)						
D1	Colonel	20	10	10	10	10
D2	Lieutenant-colonel	30	10	10	10	10
D3	Major	75	20	20	20	20
D4	Capitaine	260	50	50	50	50
D5	Lieutenant	20	10	10	10	10
D6	Sous-lieutenant	20	10	10	10	10
Insigne de grade Forces maritime (Annexe E)						
E1	Capitaine de vaisseau	20	10	10	10	10
E2	Capitaine de frégate	15	10	10	10	10
E3	Capitaine de corvette	25	10	10	10	10
E4	Lieutenant de vaisseau	60	20	20	20	20
E5	Enseigne de vaisseau de 1re classe	20	10	10	10	10
E6	Enseigne de vaisseau de 2e classe	20	10	10	10	10
Bande patronymique (Annexe F)						
J1	Bande patronymique (Ensemble de trois (3))	2500	200	200	200	200
Écusson du drapeau canadien (Annexe G)						
K1	Écusson du drapeau canadien	7500	1000	1000	1000	1000

## Appendice 1 de Annexe A

### LIEU DE LIVRAISON

Tableau 1.0

Tableau de point de livraison

Point de livraison	Adresse de livraison (Destination)	Point de Contact (PDC) pour Livraison
1.	Department of National Defence, (CANSOFCOM HQ), 1600 Star Top Road, Ottawa, ON, K1B 5P5	à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes
2.	Department of National Defence, CANSOFCOM Depot, 61 Industrial Avenue, Petawawa, ON, K8H 2W8	à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes
3.	Department of National Defence (DHTC) 8355 Franktown Road, Richmond, ON K0A 2Z0	à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes
4.	Department of National Defence, (CSOTC) 175 River Road, Petawawa, ON, K8H 2X3	à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes
5.	Department of National Defence, (CSOR) Unit Z-106, 46 Centurion Road, PO Box 9999, Station Main, Petawawa, ON. K8H 2X3	à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes
6.	Department of National Defence, (CJIRU) 48 Portage Avenue, 8 Wing Trenton, Astra, ON. K0K 3W0	à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes
7.	Department of National Defence, (427 SOAS) 735 Passchendaele Rd, Bldg CC104, Petawawa, ON, K8H 2X3	à être communiqué à l'émission de l'offre à commandes

**ANNEXE "B"**


**INSIGNE DE GRADE COMMUN**


Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insigne de grade commun
B1	645-17	8455-20-010-7738	Insigne de grade, Officier; Général/amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (4 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B2	646-17	8455-20-010-7739	Insigne de grade, Officier; Lieutenant- général/Vice-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (3 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B3	647-17	8455-20-010-7740	Insigne de grade, Officier; Major- général/Contre-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (2 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B4	648-17	8455-20-010-7741	Insigne de grade, Officier; Brigadier- général/Commodore, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (1 feuille d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B5	667-17	8455-20-010-7742	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 des Forces canadiennes, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (armoiries Canadiennes entourées de feuilles d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B6	668-17	8455-20-010-7743	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (Sergent-major), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (armoiries Canadiennes avec feuilles de laurier en dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article

Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insigne de grade commun
B7	669-17	8455-20-010-7744	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (nomination supérieure); broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes avec le crête des FC ci-dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B8	670-17	8455-20-010-7745	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B9	671-17	8455-20-010-7746	Insigne de grade, Militaire du Rang; AdjM/PM 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne entourées de feuilles de laurier); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B10	672-17	8455-20-010-7747	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adj/M 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B11	673-17	8455-20-010-7748	Insigne de grade, Militaire du Rang; Sgt/M 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B12	674-17	8455-20-010-7749	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cplc/Matc, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B13	675-17	8455-20-010-7750	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cpl/Mat 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 chevrons); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
B14	676-17	8455-20-010-7751	Insigne de grade, Militaire du Rang; Sdt/Mat 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 chevron); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article


Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insigne de grade commun
B15	677-17	8455-20-010-7752	Insigne de grade, Militaire du Rang; Avr, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (hélice); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article


**APPENDICE B1 - SUPPLÉMENTS TECHNIQUES**


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7738
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Général/amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (4 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 645-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7739
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-général/Vice-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 646-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	





<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7740
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Major-général/Contre-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 647-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7741
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Brigadier-général/Commodore, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 feuille d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 648-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

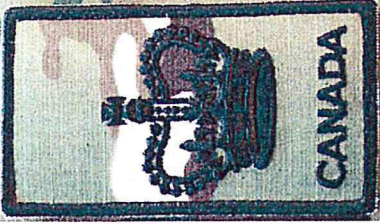
<p><b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b> NNO</p>	<p>Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM® 8455-20-010-7742</p>
<p><b>Nomenclature</b></p>	<p>Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 des Forces canadiennes, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes entourées de feuilles d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 667-17</p>
<p><b>Numéro du modèle réglementaire</b></p>	<p>S.O.</p>
<p><b>Dessins</b> <b>Matériau</b></p>	<p>Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)</p>
<p><b>Fil de broderie</b></p>	<p>Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.</p>
<p><b>Endos</b></p>	<p>Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)</p>
<p><b>Bord</b></p>	<p>La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroite et le ruban à crochets du tissu d'envers</p>
<p><b>Couleur</b></p>	<p>Fini mat noire gris pour la broderie Fini mat noire pour la bordure au point merrow</p>
<p><b>Unité d'issue</b></p>	<p>Un article</p>
<p><b>Remarque</b></p>	<p>L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.</p>
<p><b>Date de préparation</b></p>	
	

	<p><b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b> NNO</p>	<p>Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM® 8455-20-010-7743</p>
<p><b>Nomenclature</b></p>	<p>Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (Sergent-major), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes avec feuilles de laurier en dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 668-17</p>	
<p><b>Dessins</b></p>	<p>S.O.</p>	<p>Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)</p>
<p><b>Fil de broderie</b></p>	<p>Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.</p>	<p>Endos Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)</p>
<p><b>Bord</b></p>	<p>La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroite et le ruban à crochets du tissu d'envers</p>	<p><b>Couleur</b></p> <p>Fini mat noire gris pour la broderie</p>
<p><b>Unité d'issue</b></p>	<p>Fini mat noire pour la bordure au point merrow</p>	<p>Un article</p>
<p><b>Remarque</b></p>	<p>L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.</p>	<p><b>Date de préparation</b></p>
		


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
NNO	8455-20-010-7744
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (nomination supérieure); broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes avec le créte des FC ci-dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 669-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7745
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 670-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7746
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjim/PM 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne entourées de feuilles de laurier); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 671-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroite et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7747
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adj/M 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 672-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

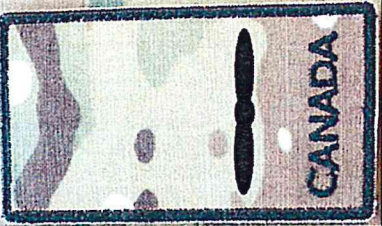


<p><b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b></p>	<p>Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®</p>
<p><b>NNO</b></p>	<p>8455-20-010-7748</p>
<p><b>Nomenclature</b></p>	<p>Insigne de grade, Militaire du Rang; Sgt/M 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article</p>
<p><b>Numéro du modèle réglementaire</b></p>	<p>DSSPM 673-17</p>
<p><b>Dessins</b></p>	<p>S.O.</p>
<p><b>Matériau</b></p>	<p>Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)</p>
<p><b>Fil de broderie</b></p>	<p>Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.</p>
<p><b>Endos</b></p>	<p>Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)</p>
<p><b>Bord</b></p>	<p>La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers</p>
<p><b>Couleur</b></p>	<p>Fini mat noire gris pour la broderie</p>
	<p>Fini mat noire pour la bordure au point merrow</p>
<p><b>Unité d'issue</b></p>	<p>Un article</p>
<p><b>Remarque</b></p>	<p>L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.</p>
<p><b>Date de préparation</b></p>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7749
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cplc/Matc, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 674-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class. 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7750
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cpl/Mat 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®, appliqué; (2 chevrons); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 675-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7751
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Sdt/Mat 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 chevron); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 676-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

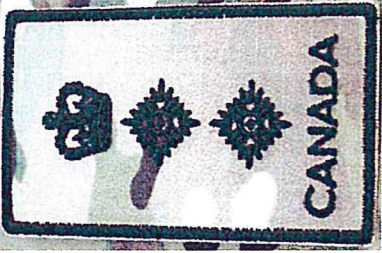
<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7752
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Militaire du Rang; Avr, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (hélice); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 677-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


**ANNEXE "C"**

**INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE**


Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insigne de grade Force terrestre
C1	649-17	8455-20-010-7766	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force terrestre), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne & 2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
C2	652-17	8455-20-010-7767	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force terrestre), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne & 2 étoile); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
C3	655-17	8455-20-010-7768	Insigne de grade, Officier; Major (Force terrestre), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
C4	658-17	8455-20-010-7769	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force terrestre), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
C5	661-17	8455-20-010-7770	Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force terrestre), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
C6	664-17	8455-20-010-7771	Insigne de grade, Officier; Sous- lieutenant (Force terrestre), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 étoile); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article


**APPENDICE C1 - SUPPLÉMENTS TECHNIQUES**


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7766
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®, appliqué; (Couronne & 2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 649-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


	<p><b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b> NNO</p> <p><b>Nomenclature</b> Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; Couronne &amp; 2 étoiles; «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article</p> <p><b>Numéro du modèle réglementaire</b> DSSPM 652-17</p> <p><b>Dessins</b> S.O.</p> <p><b>Matériau</b> Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)</p> <p><b>Fil de broderie</b> Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.</p> <p><b>Endos</b> Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)</p> <p><b>Bord</b> La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers</p> <p><b>Couleur</b> Fini mat noire gris pour la broderie Fini mat noire pour la bordure au point merrow</p> <p><b>Unité d'issue</b> Un article</p> <p><b>Remarque</b> L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.</p> <p><b>Date de préparation</b></p>
	



<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7768
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Major (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 655-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7769
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 658-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


	<p><b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b></p> <p><b>NNO</b></p>	<p>Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®</p> <p>8455-20-010-7770</p>
<p><b>Nomenclature</b></p>	<p>Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article</p>	<p>DSSPM 661-17</p>
<p><b>Numéro du modèle réglementaire</b></p>		
<p><b>Dessins</b></p>		<p>S.O.</p>
<p><b>Matériau</b></p>		<p>Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)</p>
<p><b>Fil de broderie</b></p>		<p>Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.</p>
<p><b>Endos</b></p>		<p>Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)</p>
<p><b>Bord</b></p>		<p>La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers</p>
<p><b>Couleur</b></p>		<p>Fini mat noire gris pour la broderie</p>
		<p>Fini mat noire pour la bordure au point merrow</p>
<p><b>Unité d'issue</b></p>		<p>Un article</p>
<p><b>Remarque</b></p>		<p>L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.</p>
<p><b>Date de préparation</b></p>		
		


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
NNO	8455-20-010-7771
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Sous-lieutenant (Force terrestre), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 étoile); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 664-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

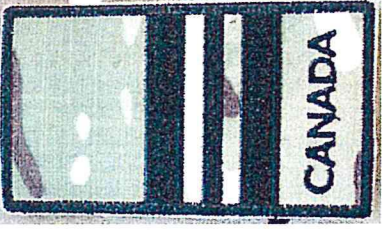
**ANNEXE "D"****INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE**

Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insigne de grade Force aérienne
D1	650-17	8455-20-010-7775	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force aérienne), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond; appliqué; (4 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
D2	653-17	8455-20-010-7776	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force aérienne), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
D3	656-17	8455-20-010-7777	Insigne de grade, Officier; Major (Force aérienne), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
D4	659-17	8455-20-010-7778	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force aérienne), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
D5	662-17	8455-20-010-7779	Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force aérienne), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
D6	665-17	8455-20-010-7780	Insigne de grade, Officier; Sous-lieutenant (Force aérienne), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 barre); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article

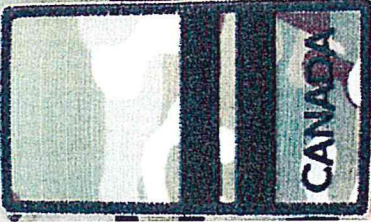
**APPENDICE D1 - SUPPLÉMENT TECHNIQUE**

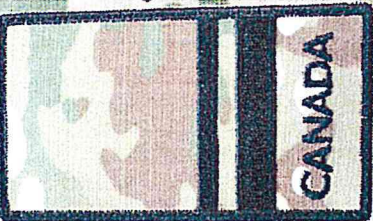
<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7775
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (4 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 650-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

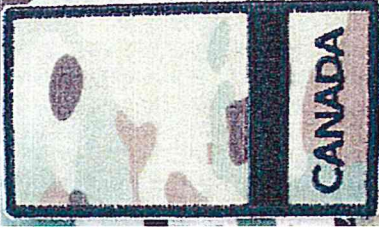
<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7776
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 653-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Finis mat noire gris pour la broderie
	Finis mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b> <b>NNO</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM® 8455-20-010-7777
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Major (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 656-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	S.O.
<b>Dessins</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	



<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7778
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 659-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7779
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 662-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7780
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Sous-lieutenant (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 barre); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 664-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	


**ANNEXE "E"**


**INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE**

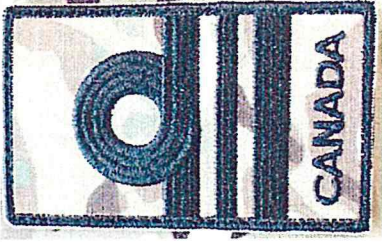
Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insigne de grade Force marine
E1	651-17	8455-20-010-7781	Insigne de grade, Officier; Capitaine de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (4 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
E2	654-17	8455-20-010-7782	Insigne de grade, Officier; Capitaine de frégate (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
E3	657-17	8455-20-010-7783	Insigne de grade, Officier; Capitaine de corvette (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
E4	660-17	8455-20-010-7784	Insigne de grade, Officier; Lieutenant de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
E5	663-17	8455-20-010-7785	Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 1re classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
E6	666-17	8455-20-010-7786	Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 2e classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 barre avec boucle de direction); «CANADA»; bordure

Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insigne de grade Force marine
			brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article

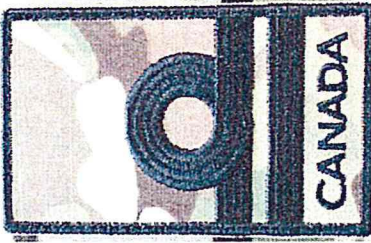
**APPENDICE E1 – SUPPLÉMENTS TECHNIQUES**


<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7781
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Capitaine de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (4 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 651-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7782
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Capitaine de frégate (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 654-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

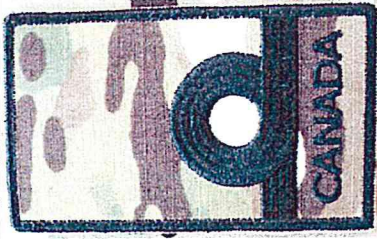
<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b> NNO	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM® 8455-20-010-7783
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Capitaine de corvette (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 657-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	



<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7784
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Lieutenant de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article DSSPM 660-17
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7785
<b>Nomenclature</b>	Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 1re classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 663-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>	La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>	Fini mat noire gris pour la broderie
	Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Remarque</b>	L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.
<b>Date de préparation</b>	
	

	<b>Spécification applicable à tous les insignes de grade</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>		8455-20-010-7786
<b>Nomenclature</b>		Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 2e classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 barre avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>		DSSPM 666-17
<b>Dessins</b>		S.O.
<b>Matériau</b>		Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>		Fil de broderie, coton, 24 tex, fini mat conforme au modèle réglementaire pour la broderie et coton, 24 ou 40 tex, fini mat pour la bordure au point merrow.
<b>Endos</b>		Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Bord</b>		La bordure au point merrow qui encapsule complètement le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers
<b>Couleur</b>		Fini mat noire gris pour la broderie
<b>Unité d'issue</b>		Fini mat noire pour la bordure au point merrow
<b>Remarque</b>		Un article
<b>Date de préparation</b>		L'article doit avoir la même taille, la même qualité et la même couleur que l'échantillon réglementaire.




**ANNEXE 'F'**

**BANDE PATRONYMIQUE**

Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Bande patronymique
F1	644-17	8455-20-010-7788	Insigne d'identité, bande patronymique, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; bordure brodée noire; (V-42 dague en cercle avant nom); ruban à crochets à l'endos; ensemble de 3

**APPENDICE F1 - SUPPLÉMENT TECHNIQUE**

<b>Spécification applicable à tous les insignes</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7788
<b>Nomenclature</b>	Insigne d'identité, bande patronymique, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; bordure brodée noire; (V-42 dague en cercle avant nom); ruban à crochets à l'endos; ensemble de 3
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 644-17
<b>Dessins</b>	S.O.
<b>Matériau</b>	Annexe I - Spécification pour le TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON (MULTICAM®)
<b>Fil de broderie</b>	Broderie: poly et coton noire;
	Bordure: fil, broderie, couleur noire, fini mat poly/coton;
<b>Nom</b>	XXXXXXXXXXXX **
<b>Endos</b>	Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-A55146B, Type II, Class 1)
<b>Unité de mesure</b>	Ensemble de 3
<b>Remarques</b>	La bande patronymique est de 25mm (1 ") haute de 153 mm (6") de long ** Les noms de Lettrage 1 cm (3/8 ") élevés pour les noms jusqu'à et y compris 13 lettres et 8 mm (5/16") de haut pour les noms de 14 lettres et plus avec un correspondant frontières cousues. Emblème élément (V-42 dague en cercle) vient avant le nom
<b>Date de préparation</b>	
	

**ANNEXE "G"**

**INSIGNES DE DRAPEAU NATIONAL**

Article	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Insignes de drapeau national
G1	DSSPM 643-17	8455-20-010-7787	Insigne d'épaule; COMFOSSCAN; Canada, Drapeau national (noir & brun); bordure brodée noir; ruban à crochets à l'endos, un article

### APPENDICE G1 - SUPPLÉMENT TECHNIQUE

<b>Spécification applicable à tous les insignes</b>	Annexe H - Spécification pour les écussons et insignes MULTICAM®
<b>NNO</b>	8455-20-010-7787
<b>Nomenclature</b>	Insigne d'épaule; COMFOSCAN; Canada, Drapeau National (noir & brun); bordure brodée noir; ruban à crochets à l'endos, un article
<b>Numéro du modèle réglementaire</b>	DSSPM 643-17
<b>Dimensions</b>	5cm X 10cm
<b>Fil de broderie</b>	Fil, broderie, 100% polyester; couleur: noir
<b>Endos</b>	Fil, broderie, 100% polyester; couleur: Coyote brown (FED-STD-595A Colour Number 20150) Selon le par. 2.2.5 (Annexe H); Partie crochets seulement d'un ruban à boucles (Mil Spec, Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic; A-55146B, Type II, Class 1)
<b>Piqûres</b>	La partie de crochet du crochet et attache à boucle doit être noir et cousue à l'insigne en conformité avec le modèle réglementaire Points de couture flottante doit être suffisamment courte pour éviter d'accrocher
<b>Attache</b>	Bordure cousu
<b>Remarques</b>	L'article doit correspondre au modèle réglementaire de la taille, de la qualité, de la couleur et les matériaux, il ne doit pas déformer quand à l'arrêt sur une surface plane.
<b>Unité d'issue</b>	Un article
<b>Date de préparation</b>	
	

---

## ANNEXE "H"

### SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – ÉCUSSENS ET INSIGNES MULTICAM®

#### SPECIFICATION POUR ÉCUSSENS ET INSIGNES MULTICAM®, BRODÉS

#### 1.0 PORTÉE

##### 1.1 Portée

La présente spécification englobe les exigences relatives aux matériaux, à la conception, à la fabrication et des écussons et insignes brodés de fond MULTICAM®.

##### 1.2 Documents Applicable

Les documents suivants font partie intégrante de la présente spécification dans la mesure prescrite et appuient l'énoncé des travaux lorsqu'ils sont cités à titre de référence. Tous les autres documents auxquels il est fait référence doivent être considérés comme fournissant de l'information supplémentaire seulement. La version en vigueur dans la demande de propositions s'applique. L'Offrant est responsable d'obtenir tous les documents pouvant être applicables à l'exigence. Ces documents sont commercialement disponibles ou peuvent être offerts par l'organisation responsable de leur publication tel qu'indiqué ici-bas. En cas de divergence entre les documents cités en référence et le contenu de la présente spécification, ce dernier a préséance.

American Association of Textile Chemists and Colorists (AATCC) - Technical Manual  
American Association of Textile Chemists and Colorists  
Research Triangle Park  
P.O.Box 886  
Durham, North Carolina 27702, USA

Standard Color Card of America  
The Textile Color Card Association of the United States  
200 Madison Avenue, New York, New York, USA

United States Department of Defense Standard Color Card of Official Standardized Shades for Heraldic Yarns  
The Color Association of the United States Inc.  
343 Lexington Avenue, New York, New York 10016, USA

CAN/CGSB-4.2-M Textile Test Methods  
Canadian General Standards Board Sales Centre  
11Laurier Street  
Place du Portage, Phase III  
Gatineau (Hull), Quebec, K1A 1G6

A-A-55126B Commercial Item Description - Fastener Tape, Hook and Loop, Synthetic  
(disponible sur demande)

##### 1.3 Definitions

##### 1.3.1 Modelé réglementaire

Copie exacte du modelé réglementaire principal mise à la disposition du fabricant, qui doit l'utiliser comme guide.



## 2.0 EXIGENCES

### 2.1 Dessin

Les écussons et les insignes doivent être conformes aux modèles réglementaires applicables, selon les précisions de la demande de propositions. Les dessins de la couronne, de la feuille d'étable, du lion, du sabre et du bâton doivent rester identiques et conformes aux dessins approuvés (voir les figures 1, 2, 3 et 4). La quantile de détails a inclure dépendra de la taille de l'écusson ou de l'insigne à broder.

#### 2.1.1 Tissu de fond

Le tissu de fond doit être conforme à la spécification applicable énoncée dans la demande de propositions.

### 2.2 Matériaux

Les matériaux utilisés doivent être conformes aux spécifications de référence ainsi qu'aux exigences de la présente spécification.

#### 2.2.1 Rembourrage

Le rembourrage doit être en ficelle de jute brun pale et doit peser entre 500 g/m<sup>2</sup> et 610 g/m<sup>2</sup>. Un feutre blanc du commerce de 6.3 mm conforme aux exigences du Tableau 1 est acceptable.

Tableau 1: Feutre fini

Propriété	Méthode d'essai	Exigences prescrites	Minimum Acceptable	Maximum Acceptable
Teneur en Fibres (%)	CAN/CGSB-4.2-M - 14.3	75% polyester 25% rayonne	70% polyester 30% rayonne	80% polyester 20% rayonne
Masse (g/m <sup>2</sup> )	CAN/CGSB-4.2-M - 5.A	874 g/m <sup>2</sup>	830 g/m <sup>2</sup>	917 g/m <sup>2</sup>
Analyse des matériaux de finition (%)	AATCC Technical Manual 94-1977			0.9%
Largeur (cm)	CAN/CGSB-4.2-M - 4	180	170	190
Épaisseur (mm)	CAN/CGSB-4.2-M - 37	6.3	6.0	6.7

#### 2.2.2 Revêtement du rembourrage

Le rembourrage doit être recouvert d'un tissu du commerce assorti au tissu de fond et juge acceptable par l'autorité responsable de l'assurance de la qualité. Un mélange de polyester et de coton noir du commerce conforme aux exigences du Tableau 2 est acceptable.

Tableau 2: Revêtement du rembourrage, épaisseur externe

Propriété	Méthode d'essai	Exigences prescrites	Minimum Acceptable	Maximum Acceptable
Teneur en Fibrest (%)	CAN/CGSB-4.2-M Test 14.3	50% polyester 50% rayonne	45% polyester 55% rayonne	55% polyester 45% rayonne
Masse (g/m <sup>2</sup> )	CAN/CGSB-4.2-M Test 5.A	300 g/m <sup>2</sup>	285 g/m <sup>2</sup>	315 g/m <sup>2</sup>
Analyse des matériaux de finition (%)	AATCC Technical Manual 94-1977			1.0%
Armure		2/1 sergé (S)		
Largeur (cm)	CAN/CGSB-4.2-M Test 4	112	110	114
Solidité de la couleur au	CAN/CGSB-4.2-M 19.1 Test No 3	Pas de changement de couleur ni de	Pas de changement de couleur prononcé	

lavage		tachage. Échelle de gris 5.	ni de tachage perceptible. Échelle de gris 4.
Solidité de la couleur au nettoyage à sec	CAN/CGSB-4.2-M Test 29.1	Pas de changement de couleur ni de tachage. Échelle de gris 5.	Pas de changement de couleur prononcé ni de tachage perceptible. Échelle de gris 4.
Solidité de la couleur au frottement (dégorgement)	CAN/CGSB-4.2-M Test 22	Sec-Échelle de gris 4 Mouillé-Échelle de gris 3	Sec-Échelle de gris 3 Mouillé-Échelle de gris 2

### 2.2.3 File de broderie

Le fil de broderie doit être un filament continu semi-mat, en rayonne du type à cellulose régénérée. Le fil doit être de 150, 100 ou 75 deniers, selon le cas. À moins d'indication contraire, l'utilisation du polyester au lieu de la rayonne est acceptée sauf lorsqu'un fil de 75 deniers est exigé. Lorsqu'un fil de polyester est utilisé, l'exigence de 135 deniers applicable à la rayonne devient 150 deniers, celle de 90 deniers devient 100 deniers et celle de 70 deniers devient 75 deniers.

#### 2.2.3.1 File métallique

Lorsque prescrit, le fil métallique doit être un fil de broderie doté d'une bande de polyester dorée ou argentée enroulée en spirale autour d'une âme en nylon. La composition du fil doit être de 51 % de polyester, 45 % de nylon et 4 % d'argent ou d'or.

#### 2.2.3.2 Couleurs

La couleur des fils de broderie doit être conforme au dessin applicable, au modèle réglementaire ou aux exigences de la demande de propositions pour chaque écusson ou insigne particulier. Les numéros de fils indiqués sur les dessins applicables doivent être conformes au «Standard Color Card of America», au ministère de la défense des États-Unis (DOD) «Color Card» ou au modèle réglementaire du MDN.

#### 2.2.3.3 Assortiment des couleurs

Les couleurs doivent être assorties à celles d l'échantillon réglementaire sous l'éclairage filtre de lampes à incandescence qui émettent une lumière du jour artificielle d'une température de couleur d'environ 7000 K (+/- 500 K) et un éclairage de 100 pieds-bougies (+/- 20 pieds-bougies). Elles doivent aussi correspondre à l'échantillon sous la lumière d'une lampe à incandescence de 2300 K (+/-100 K). La brillance doit être conforme aux normes de couleur établies par le (DOD Standard Color Card of Official Standardized Shades for Heraldic Yarns for Embroidery and Ribbons, 1974).

#### 2.2.3.4 Solidité de la couleur

La solidité de la couleur des fils doit respecter, au minimum, les exigences prescrites (se reporter au Tableau 3).

Tableau 3: Solidité de la couleur

Propriété	CAN/CGSB-42.-M Méthode d'essai	Exigences prescrites
Solidité de la couleur à la lumière	18.1	Au moins égale à l'étalon no 6.
Solidité de la couleur au nettoyage à sec	29.1	Pas de changement de couleur ni de tachage perceptibles du tissu blanc. Échelle de gris 4.

Solidité de la couleur à l'eau	20	Pas de changement de couleur ni de tachage perceptibles du tissu blanc. Echelle de gris 4.
--------------------------------	----	--

### 2.2.3.5 Changement de couleur

Le changement de couleur doit être conforme à l'échelle de gris de l'Association américaine des chimistes et coloristes du secteur textile (AATCC) (se reporter au Tableau 4).

Tableau 4: Échelle de gris pour l'évaluation du changement de couleur et du tachage  
Ponderation des deux échelles de gris

Accepté		Rejeté	
Parfait	5	Faible	3
Excellent	4-5	Mauvais	2-3
Bon	4	Très mauvais	2
Acceptable	3-4	Médiocre	1-2
		Pire cas	1

### 2.2.4 Fils du dessous

Le fil de bobine doit être fait de deux brins de coton mercerisé n° 60 et de polyester n° 62 ou 72, ou encore, de nylon n° 60.

### 2.2.5 Tissu de renfort de l'écusson ou de l'insigne

Le tissu de renfort peut être un produit du commerce. Il doit être assorti au tissu de fond ainsi que contrecollé ou stratifié sur ce dernier. Un feuil de polyéthylène peut être utilisé comme tissu de renfort de l'écusson ou de l'insigne, à condition que les exigences du Tableau 5 soient respectées et que la couleur soit assortie au tissu de fond. Lorsque spécifié, l'endos du ruban à boucles et à crochets doit être selon la norme A-A55126B, Type II, Class 1.

Tableau 5: Adhésive du renfort de l'écusson

Propriété	Méthode d'essai	Exigences prescrites	Minimum Acceptable	Maximum Acceptable
Analyse du Polymère	Spectrophotométrie infrarouge	Polyamide		
Épaisseur du Polymère (mm)	Spectrophotométrie infrarouge	0.1524 mm à 1kPa	0.148 mm à 1kPa	0.1600 mm à 1kPa
		OU		
Feuil stabilisateur de vinyle (%)	Spectrophotométrie infrarouge	65% polychlorure de vinyle 35% plastifiant	60% polychlorure de vinyle 40% plastifiant	70% polychlorure de vinyle 30% plastifiant
Épaisseur du feuil stabilisateur (mm)	Spectrophotométrie infrarouge	0.5 mm	0.4 mm	0.6 mm
		OU		
Feuil de polyéthylène homopolymère	Spectrophotométrie infrarouge			
Épaisseur du feuil de polyéthylène	Spectrophotométrie infrarouge	0.5 mm	0.4 mm	0.6 mm

## 2.2.6 Adhésif du renfort de l'écusson ou de l'insigne

L'adhésif doit être un produit du commerce qui respecte les exigences définies (se reporter au tableau V). Lorsqu'un feuil stabilisateur de vinyle ou de polyéthylène est utilisé comme adhésif du renfort, le feuil doit être opaque dans le cas de tissus pâles ou noir dans le cas de tissus foncés. Le feuil doit être appliqué à une température de fusion supérieure à 149 °C (300 °F).

Les écussons ou insignes brodés amovibles doivent être scellés au moyen d'un entoilage thermocollant assorti à la couleur du tissu de fond. L'entoilage doit présenter les caractéristiques suivantes:

- (a) Teneur en fibres - polyester/rayonne/nylon.
- (b) Agent liant - latex acrylique.
- (c) Masse du tissu de fond - 54 g/m<sup>2</sup>.
- (d) Matériau thermocollant - polyéthylène supplémentaire, faible densité de 33 g/m<sup>2</sup>.

## 2.3 Confection

### 2.3.1 Broderie

Les piqûres de broderie doivent traverser les tissus de fond et de renfort et doivent être serrées de sorte que le tissu de fond ne soit pas visible entre les piqûres.

### 2.3.2 Rembourrage

Lorsqu'un rembourrage est exigé, le tissu utilise doit respecter les critères définis (se reporter aux paragraphes 2.3.1 et 2.3.2).

### 2.4 Points de finition du bord

Le bord du tissu de fond doit être fini de manière que les points recouvrent complètement le tissu. Lorsque la bordure au point merrow est spécifiée, la couture doit complètement encapsuler le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers. Le fil doit être assorti au tissu de fond, autant que possible, à moins d'indication contraire. L'écusson ou l'insigne doit être taillé aussi près que possible du bord, et le tissu de fond ne doit pas dépasser la bordure.

Nota: Un bord fini aux points Schrage ou avec une combinaison de points Blatt et Stiele de même densité qu'un point Schrage est juge acceptable.

### 2.4.1 Point de surfilage (anti-effilochage)

Le bord surfilé doit être assorti au tissu de fond, autant que possible, à moins d'indication contraire. Le bord surfilé doit chevaucher d'au moins 15 rum (1/16 po) toutes les formes et tous les dessins. Le début et la fin de l'ourlet doivent se trouver à l'endroit le moins voyant possible. La couture doit comprendre au moins 24 points par 2.5 cm (1 po) (tolérance de +/3 points par 2.5 cm (1 po)). Le bord surfilé doit être continu du début à la fin. Les coins ne doivent pas être arrondis, à moins d'une demande précise en ce sens. L'extrémité libre du bord surfilé doit être rabattue vers le dos de l'insigne et maintenue en place au moyen d'un adhésif fondu au fer, ou encore, passée à travers les tissus superposés au moyen d'une aiguille à clapet.

## 3.0 **SOUTIEN DU MDN AUPRÈS DE L'OFFRANT**

### 3.1 Modèles réglementaires

---

Des modèles réglementaires, lorsque disponibles, seront fournis au soumissionnaire retenu. L'Entrepreneur doit les utiliser à titre de référence pour toute propriété non définie dans la présente spécification. Pour recevoir les modèles réglementaires relatifs à cette Demande d'offres à commandes, les offrants potentiels doivent fournir les détails suivants:

- Nom de la compagnie
- Adresse postale et physique complète (numéro de boîte postale non acceptable)
- Indicateur régional et numéro de téléphone
- Nom du contact
- Adresse de courriel
- Numéro de la demande d'offres à commandes et date de fermeture

et envoyez leur demande: Courriel: [daphne.klassen-hayes@forces.gc.ca](mailto:daphne.klassen-hayes@forces.gc.ca)

Si des modèles réglementaires vous ont été envoyés, vous devez les retourner à l'envoyeur immédiatement si votre offre n'a pas été retenue. Les modèles réglementaires ne doivent pas être altérés ou coupés et doivent être retournés dans l'état où ils ont été confiés à l'offrant.

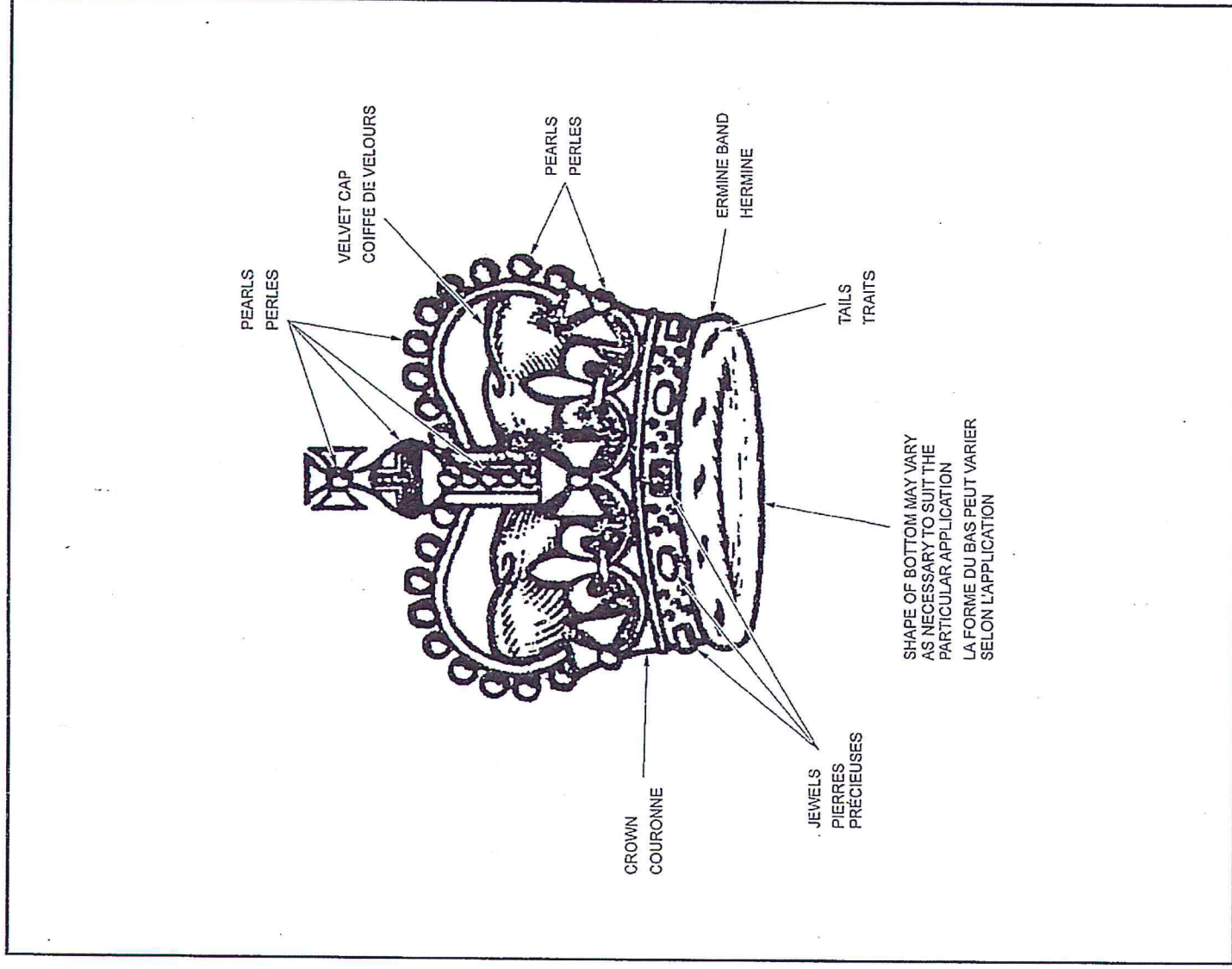


Figure 1: Couronne brodée

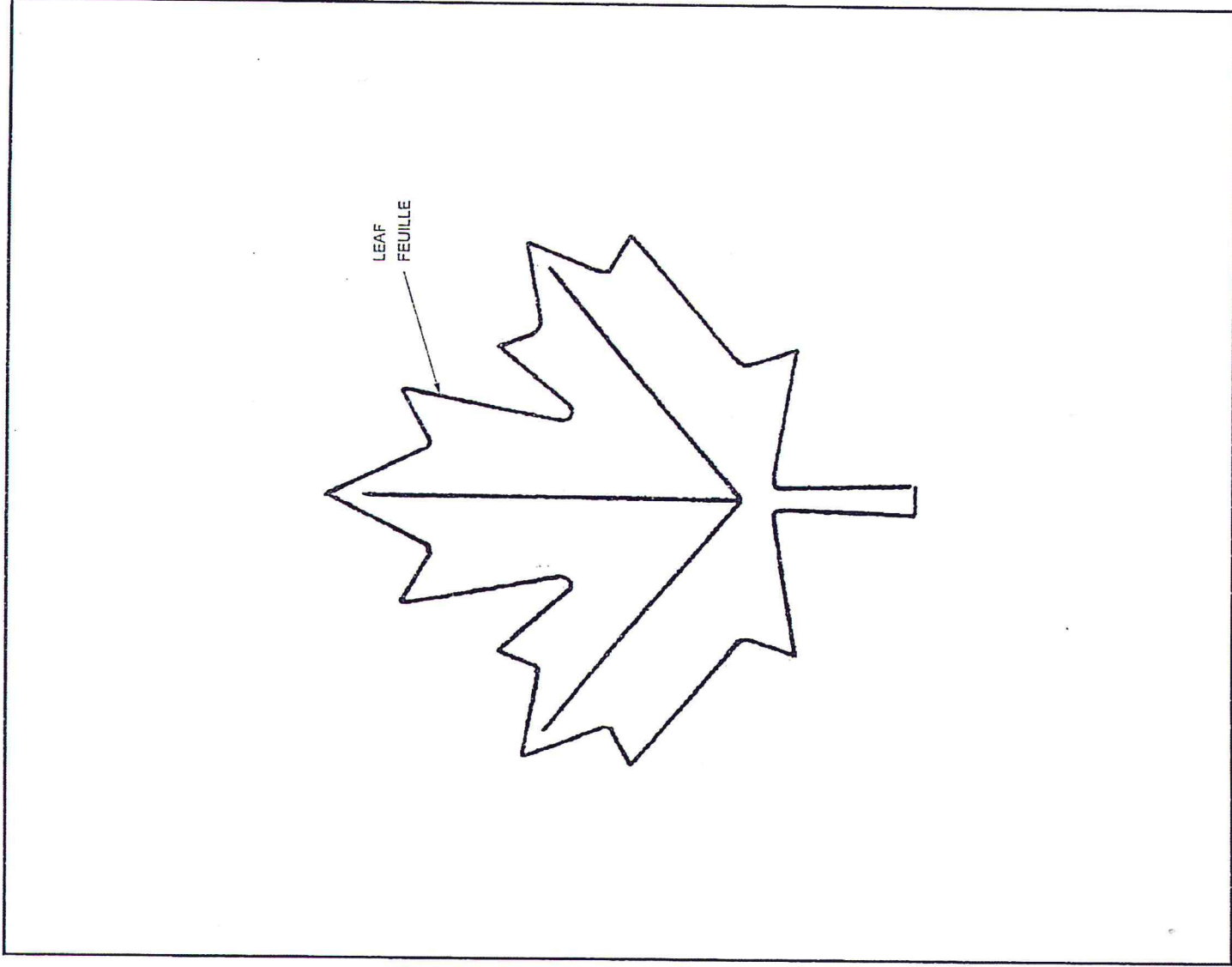


Figure 2: Feuille d'érable brodée

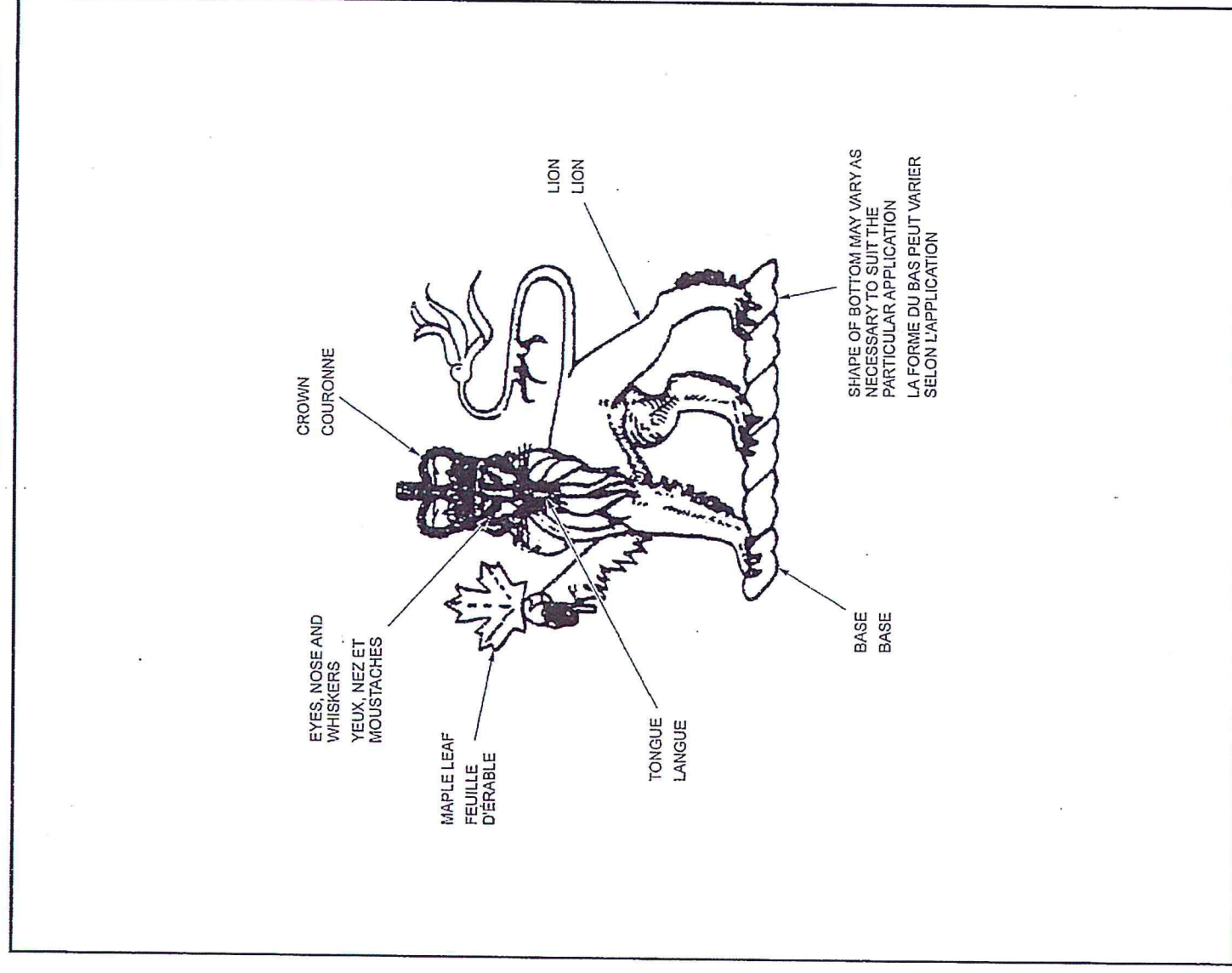


Figure 3: Léopard passant, brodé



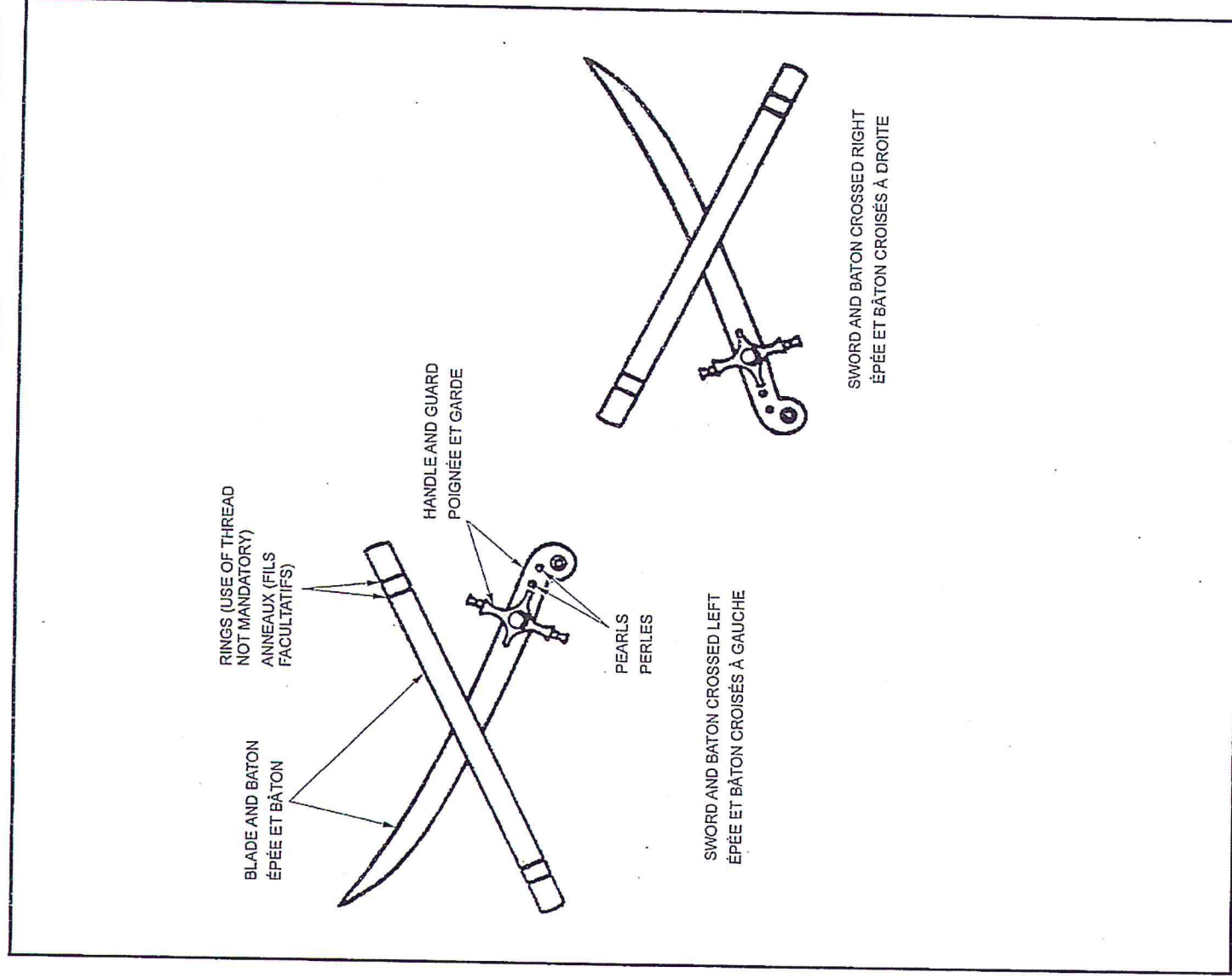


Figure 4: Épée et bâton croisés à gauche et à droite, brodés

## ANNEXE "I"

### SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – TISSU, ANTIDÉCHIRURE

#### TISSU, ANTIDÉCHIRURE, 50/50 NYLON COTON

##### 1.1 Portée

La présente spécification détaille les exigences techniques pour le tissu, antidéchirure, mélange 50/50 nylon coton avec une surface extérieure imprimé avec le motif de camouflage MULTICAM®.

**Remarque: L'étoffe 50/50 NYCO RIPSTOP (Item# L002212MCP) distribué par 1947 LLC (www.1947llc.com), se conforme entièrement aux normes de cette spécification.**

##### 1.2 Documents Applicables

Les documents suivants font partie intégrante des présentes spécifications dans la mesure prescrite et appuient les spécifications lorsqu'ils sont cités à titre de référence. Tous les autres documents auxquels il est fait référence doivent être considérés comme fournissant de l'information supplémentaire seulement. En cas de divergence entre les documents cités en référence et le contenu du présent document, ce dernier a préséance.

Normes générales du Canada/Centre des ventes (courriel: ncr.cgsb-ongc@pwgsc.gc.ca)

- CAN/CGSB-4.2-M Méthodes pour épreuves textiles

Normes fédérales américaines (FED-STD)

(Site de téléchargement: <http://assist.daps.dla.mil/quicksearch/>)

- FED-STD-191A Federal Standard for Textile Test Methods
- Commercial Item Description - A-A-50199 - Thread, Polyester-Core, Cotton- or Polyester-Covered

Normes de l'Association américaine des chimistes et coloristes du textile ([www.aatcc.org](http://www.aatcc.org/))

- AATCC Test Method 8 Colorfastness to Crocking: AATCC Crockmeter Method
- AATCC Test Method 15 Colorfastness to Perspiration
- AATCC Test Method 16 Colourfastness to Light
- AATCC Test Method 20A Fiber Analysis: Quantitative
- AATCC Test Method 61 Colorfastness to Laundering: Accelerated
- AATCC Test Method 81 pH of the Water-Extract from Wet Processed Textiles
- AATCC Test Method 96 Dimensional Changes in Commercial Laundering of Woven and Knitted Fabrics Except Wool
- AATCC Test Method 116 Colorfastness to Crocking: Rotary Vertical Crockmeter Method

Société américaine pour les essais des matériaux ([www.astm.org](http://www.astm.org/))

- ASTM D 629 Standard Test Methods for Quantitative Analysis of Textiles
- ASTM D 737 Standard Test Method for Air Permeability of Textile Fabrics
- ASTM D 1424 Standard Test Method for Tearing Strength of Fabrics by Falling-Pendulum (Elmendorf) Apparatus
- ASTM D 1683 Standard Test Method for Failure in Sewn Seams of Woven Apparel Fabrics
- ASTM D 3775 Standard Test Method for Warp (End) and Filling (Pick) Count of Woven Fabrics
- ASTM D 3776 Standard Test Method for Mass per Unit Area (Weight) of Fabric

– ASTM D 5034 Standard Test Method for Breaking Strength and Elongation of Textile Fabrics  
(Grab Test)

## 1.0 REQUIREMENTS

### 2.1 Tissu

Le tissu doit être une armure toile renforcée de côtes dans les sens de la chaîne et de la trame, formant ainsi un motif uniforme. Les côtes doivent être formées en insérant deux fils tissés en un à tous les vingt-quatrième fils de chaîne et en insérant deux fils tissés en un à tous les treizièmes fils de trame. Lorsque mis à l'essai conformément aux méthodes d'essai prescrites, le tissu fini doit être conforme aux exigences de rendement du Appendice 1 to Annex I. Le tissu fini doit être exempt de taches d'huile et de tout autre type de taches; tous les résidus de traitement effectué à l'aide d'un produit chimique auxiliaire doivent être enlevés.

### 2.2 Qualité d'exécution

Le tissu visé par la présente spécification doit être exempt de défauts pouvant nuire à son aspect ou à sa tenue en service. A des fins d'inspection, sont considérés comme défauts ceux qui sont clairement visibles à une distance d'inspection normale d'environ un mètre (3,3 pi) sous un bon éclairage, de préférence la lumière du nord.

### 2.3 Contenu des fils et fibres

Les fils de chaîne et de trame doivent être composés d'un mélange de 50 (±5) pourcent de nylon et le reste du pourcentage de coton selon le poids total du tissu désencollé. Le fil de chaîne doit être à deux brins et le fil de trame doit être à deux brins ou monobrin. Le coton doit être cardé et peigné. Le nylon doit être de première qualité, de haute ténacité, discontinu d'un aspect mi-mât ayant une longueur coupée nominale de 3,8 cm (1,5 po) et une section ronde avec un denier nominal de 1,6 à 1,8. Aucune forme de rebus de nylon doit être utilisée, telle la fibre non étirée, des mélanges de différents deniers, lustres et sections, ainsi que tout rebut provenant de n'importe quel stage de la production de la fibre: que ce soit pour la fibre étirée, non étirée, mélangée ou garnetée.

### 2.4 Teinture et impression

Tout tissu doit être teint d'une couleur de fond correspondant ou approchant la couleur « Cream 524 » pour ensuite être surimprimé avec le motif de camouflage MULTICAM® par impression au rouleau ou au cadre de manière de obtenir le niveau requis de solidité de la couleur, ainsi que pour obtenir une bonne et uniforme pénétration de la couleur dans les fibres et fabriques comme suit:

- (a) Lorsque la couleur de fond correspond à « Cream 524 », les autres couleurs sont obtenues par impressions subséquentes à l'aide de six rouleaux ou cadres, tels qu'appropriés, pour les régions « Tan 525 », « Pale Green 526 », « Olive 527 », « Dark Green 528 », « Brown 529 » et « Dark Brown 530 » du motif;
- (b) Lorsque la couleur de fond est teinte pour approcher « Cream 524 », toutes les sept couleurs du motif de camouflage doivent être obtenues par impressions subséquentes à l'aide de sept rouleaux ou cadres correspondant aux sept couleurs; et
- (c) Les pigments liés par la résine ne doivent pas être utilisés.

### 2.5 Fini

Aucun fini ne sera appliqué pour obtenir une stabilité du tissu. Le tissu doit être teint et imprimé de façon que le côté de l'effet de chaîne soit à l'endroit. Le tissu doit être désencollé, lavé à fond, teint et imprimé.

## 2.6 Efficacité des coutures

L'efficacité des coutures du tissu doit être testée selon la méthode 5110 de la Federal Test Methods Standard 191A Method 51 ou ASTM D 1683; cependant les normes de base du Tableau I de l'ASTM D 1683 ne doivent pas être utilisées. Le fil A-A-50199, type II, noyau de polyester, recouvert de polyester, de taille Tex 61-70, à deux brins doit être utilisé pour l'aiguille et la remailleuse. Une aiguille de numéro métrique 110 (0,044 po), chrome, bille de format moyen avec pique de type 401 selon l'ASTM D 6183 à 12 piques par 2,5 cm (1 po) doit être utilisée dans les sens de la chaîne et de la trame.

## 2.7 Réflectance spectrale

Les données de réflectance spectrale mesurées par un spectrophotomètre relativement à un étalon de sulfate de baryum, l'étalon blanc de préférence, doivent être obtenues à des intervalles de 20 nanomètres (nm) entre 600 et 860 nm. D'autres matériaux blancs de référence peuvent aussi être utilisés à condition qu'ils soient calibrés pour un blanc absolu, p. ex. de l'oxyde de magnésium ou des tuiles de vitrolite. La bande spectrale ne doit excéder 26 nm à 860 nm. Les mesures de réflectance doivent être effectuées en mode d'opération monochromatique ou polychromatique. Dans le cas où le mode d'opération polychromatique est utilisé, le spécimen doit être illuminé de façon diffuse avec la pleine émission d'une source continue afin de simuler une Source CIE A ou D65 lors de l'opération du spectrophotomètre. Les mesures doivent être prises à un minimum de deux (2) régions différentes et d'en obtenir la moyenne. Chaque région de mesure devrait se situer à une distance d'au moins 15 cm (6 po) de la lisière. La mesure doit se faire sur une seule couche de tissu placé sur quatre couches de même ton. Le spécimen doit être vu à un angle de moins de 10 degrés de la normale, incluant la composante spéculaire. Les spécimens doivent être orientés dans différentes directions lors des essais. Lorsque possible, les spécimens testés ne doivent pas avoir les mêmes fils de chaîne ou de trame présentés au point d'échantillonnage. La précision photométrique du spectrophotomètre doit être de moins de 1 pourcent et la précision de la longueur d'onde doit être de moins de 2 nanomètres. Le diamètre de l'ouverture de norme utilisé par l'appareil de mesure de la couleur doit être 9,4859 mm (0,3725 po) ou plus grand. Le test doit être considéré comme un échec si n'importe quelle couleur obtient des valeurs de réflectance spectrale à l'extérieur des limites prescrites pour quatre longueurs d'onde ou plus.

Longueur d'onde, nanomètre (nm)	Cream 524 et Tan 525		Pale Green 526, Olive 527 et Brown 529		Dark Green 528 et Dark Brown 530	
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
600	22	44	12	30	3	11
620	24	45	12	30	3	11
640	24	45	12	32	4	12
660	25	45	12	32	4	12
680	28	45	14	34	4	13
700	28	46	14	34	6	16
720	30	48	16	36	6	20
740	32	50	18	36	10	25
760	36	50	20	40	14	30
780	38	52	22	40	18	35
800	40	54	22	42	22	40
820	44	56	24	44	24	42
840	46	57	26	44	27	43
860	48	58	28	46	29	45

APPENDICE 1 TO ANNEXE "I"

Tableau 6: Propriétés des tissus finis

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI	EXIGENCE PRESCRITE	MINIMUM ACCEPTABLE	MAXIMUM ACCEPTABLE
Teneur en fibre	CAN/CGSB-4.2 Essai 14.3 ou AATCC-20A ou ASTM D 629	50% Coton 50% Nylon	45% Coton 45% Nylon	55% Coton 55% Nylon
Masse (g/m <sup>2</sup> )	CAN/CGSB-4.2 Essai 5.1 ou ASTM D 3776 Option C	220	203	237
Contexture (Nombre de fils/cm)	CAN/CGSB-4.2 Essai 6 ou ASTM D 3775	Chaîne: 41 Trame: 21	Chaîne: 40 Trame: 20	
Résistance à la rupture (N)	CAN/CGSB-4.2 Essai 9.1 ou ASTM D 5034	Chaîne: 890 Trame: 400	Chaîne: 800 Trame: 350	
Résistance à la déchirure (N)	CAN/CGSB-4.2 Essai 12.1 ou ASTM D 1424	Chaîne: 32 Trame: 23	Chaîne: 30 Trame: 21	
Solidité des teintures à la lumière (après l'exposition à 40 unités de décoloration de l'AATCC)	AATCC Test Method 16 Option 1 ou 3	Toutes les couleurs: 4	Dark Green 528: 3-4 Brown 529: 3-4 Dark Brown 530: 3-4 Cream 524: 3 Tan 525: 3 Pale Green 526: 3 Olive 527: 3	
Solidité de la couleur au frottement	AATCC 8 ou AATCC 116	Changement de couleur (Sec): 5 Changement de couleur (Mouillé): 5		Changement de couleur (Sec): 3-4 Changement de couleur (Mouillé): 3
Solidité de la couleur au lavage - après 4 cycles (chaque couleur)	CAN/CGSB-4.2 Essai 19.1 ou AATCC 61 Test Method 3A	Changement de couleur: 5 Tâchage: 5		Changement de couleur: 3-4 Tâchage: 3-4

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI	EXIGENCE PRESCRITE	MINIMUM ACCEPTABLE	MAXIMUM ACCEPTABLE
Solidité de la couleur à la sueur	CAN/CGSB-4.2 Essai 23 ou AATCC 15	Changement de couleur: 5 Tâchage: 5		Changement de couleur: 3-4 Tâchage: 3-4
Changement dimensionnel au blanchissage (moyenne du lot) (Ne pas être pressé avant la mesure)	CAN/CGSB-4.2 Essai 58 (III.E3) (après 3 cycles) ou AATCC 96 (après 5 cycles)			Chaîne: 3.0% Trame: 3.0%
Perméabilité à l'air (cm <sup>3</sup> /cm <sup>2</sup> /s)	CAN/CGSB-4.2 Essai 36 ou ASTM D 737		4	
pH	FED-STD-191 Method 2811 ou AATCC 81		5	8,5
Efficacité des coutures	FED-STD-191 Method 5110 ou ASTM D 1683		Chaîne: 75% Trame: 80%	

---

**ANNEXE "J"**

**EXIGENCES RELATIVES À LA PROPOSITION ET PLAN D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION**

**EXIGENCES RELATIVES À LA PROPOSITION ET PLAN D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION  
POUR  
UNIFORME DE SERVICE DISTINCTIF DES FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES  
ACCOUTREMENTS**

**1.0 GÉNÉRALITÉS**

**1.1 Objet**

Le présent document décrit les exigences relatives à la proposition et le processus d'évaluation des soumissions pour l'Uniforme de service distinctif des FOS (USDF) Accoutrements. Les Soumissionnaires seront évalués en fonction des directives et des critères énoncés dans le présent document.

**2.0 ÉCHANTILLONS PRÉALABLES À L'ADJUDICATION**

Le Soumissionnaire doit fournir les échantillons préalables à l'adjudication suivants avec sa soumission:

Échantillons préalables à l'adjudication	NNO	Quantité
Article 3 de l'Annexe «B»	8455-20-010-7740	1 unité
Article 6 de l'Annexe «B»	8455-20-010-7743	1 unité
Article 12 de l'Annexe «B»	8455-20-010-7749	1 unité
Article 1 de l'Annexe «C»	8455-20-010-7766	1 unité
Article 3 de l'Annexe «C»	8455-20-010-7768	1 unité
Article 1 de l'Annexe «D»	8455-20-010-7775	1 unité
Article 4 de l'Annexe «D»	8455-20-010-7778	1 unité
Article 1 de l'Annexe «E»	8455-20-010-7781	1 unité
Article 6 de l'Annexe «E»	8455-20-010-7786	1 unité
Article 1 de l'Annexe «G»	8455-20-010-7787	1 unité

Échantillons préalables à l'adjudication	Nom	NNO	Quantité
Article 1 de l'Annexe «F»	"PROTOTYPE"	8455-20-010-7788	1 unité
Article 1 de l'Annexe «F»	"O'BRIEN"	8455-20-010-7788	1 unité

L'échantillon doit être fabriqué selon les exigences techniques détaillées dans les suppléments techniques aux annexes C, D, E, F et G, les exigences techniques aux annexes H et I, ainsi que selon les modèles réglementaires. Notez que les modèles réglementaires peuvent ne pas satisfaire aux exigences techniques à tous égards. Les spécifications et les suppléments techniques ont priorité sur les motifs réglementaires, sauf indication contraire dans les suppléments techniques. En particulier, la bordure au point merrow des insignes doit complètement encapsuler le périmètre de la pièce de tissu d'endroit et le ruban à crochets du tissu d'envers. Les échantillons doivent être pleinement représentatifs des accoutrements finis proposés et doivent être confectionnés avec les mêmes matériaux qui serviront à la confection des produits finis, y compris l'utilisation du motif de camouflage MULTICAM®. Tous les échantillons demeureront la propriété du Canada.

Le soumissionnaire doit livrer l'échantillon préalable à l'adjudication sans frais pour le Canada et doit veiller à ce qu'il soit reçu avec la soumission à la date et au lieu de clôture des soumissions. Le fait de ne pas présenter l'échantillon préalable à l'adjudication, ou la rejection des échantillons préalables à l'adjudication du contrat, résultera en une déclaration non conforme de la soumission.

Notez que l'exigence pour des échantillons préalables à l'adjudication du contrat n'empêchera pas au Soumissionnaire sélectionné de fournir des échantillons tels que requis selon les clauses du contrat ou pour adhérer strictement aux exigences techniques de cette sollicitation et de tout contrat qui en résulte.

### 3.0 ÉVALUATION

#### 3.1 Évaluation technique

Les soumissions seront évaluées par une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada, qui peut comprendre des entrepreneurs. Les échantillons préalables à l'adjudication du contrat seront évalués pour la qualité de la main-d'œuvre et la conformité aux matériaux et dimensions spécifiés comme suit:

- (a) Concordance aux modèles scellés - Une correspondance de couleur appropriée pour le fil et le ruban adhésif doit être une correspondance visuelle étroite aux exigences énoncées dans les spécifications respectives, les suppléments techniques et / ou les modèles scellés; et
- (b) Évaluation de la qualité - L'échantillons préalables à l'adjudication du contrat doit être exempt de défauts pouvant nuire à son aspect, à sa qualité, à sa tenue en service et à sa fonctionnalité. À des fins d'inspection, les défauts sont considérés comme tels s'ils sont clairement visibles à une distance d'inspection normale d'environ 1 m (3.3 pi) sous un éclairage de jour. Les bonnes pratiques commerciales usuelles doivent être constamment appliquées, et les éléments suivants font état de mauvaises pratiques commerciales:
  - i. Un trou, une coupure, une déchirure, un raccommodage, une maille coulée, une couture surélevée, une maille lâche, une maille perdue, une strie, une ouverture dans le tricot ou un pli permanent;
  - ii. Une tache, une décoloration ou une couleur non prescrite; et
  - iii. Une partie ombragée ou une odeur désagréable.

Des échantillons qui ne concordent pas aux échantillons scellés (à l'exception de la bordure à point merrow, qui doit être selon les exigences techniques), ne sont pas fabriqués selon de bonnes pratiques commerciales usuelles, ou ont des imperfections ou des imperfections pouvant nuire à son aspect, à sa qualité, à sa tenue en service et à sa fonctionnalité, seront considérés comme non conformes et ne recevront aucune autre considération.



**ANNEXE "K"**

**BARÈME DE PAIEMENT**

(Au moment de l'attribution du contrat, l'Autorité contractante insérera dans l'annexe K les données de prix du Soumissionnaire reçus à l'Attachement 1 de la Partie 3 de la demande de soumissions)

Annexe Ref.	Article	Article #	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Description	Unité de mesure	Quantité	Prix ferme Année Un (1)	Prix ferme Année Deux (2)	Prix ferme Option Année Un (1)	Prix ferme Option Année Trois (3)	Total Prix ferme Toutes les Années
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B1	645-17	8455-20-010-7738	Insigne de grade, Officier; Général/amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (4 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B2	646-17	8455-20-010-7739	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-général/Vice-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B3	647-17	8455-20-010-7740	Insigne de grade, Officier; Major-général/Contre-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B4	648-17	8455-20-010-7741	Insigne de grade, Officier; Brigadier-général/Commodore, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 feuille d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B5	667-17	8455-20-010-7742	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 des Forces canadiennes, COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes entourées de feuilles d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B6	668-17	8455-20-010-7743	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (Sergent-major), COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes avec feuilles de laurier en dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B7	669-17	8455-20-010-7744	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (nomination supérieure); broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes avec le crête des FC ci-dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B8	670-17	8455-20-010-7745	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1, COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B9	671-17	8455-20-010-7746	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjm/PM 2, COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne entourées de feuilles de laurier); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B10	672-17	8455-20-010-7747	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adj/M 1, COMFOSSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B11	673-17	8455-20-010-7748	Insigne de grade, Militaire du Rang; Sgt/M 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B12	674-17	8455-20-010-7749	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cplc/Matc, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B13	675-17	8455-20-010-7750	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cpl/Mat 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 chevrons); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B14	676-17	8455-20-010-7751	Insigne de grade, Militaire du Rang; Sdt/Mat 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 chevron); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B15	677-17	8455-20-010-7752	Insigne de grade, Militaire du Rang; Avr, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (hélice); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C1	649-17	8455-20-010-7766	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne & 2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C2	652-17	8455-20-010-7767	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne & 2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C3	655-17	8455-20-010-7768	Insigne de grade, Officier; Major (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C4	658-17	8455-20-010-7769	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C5	661-17	8455-20-010-7770	Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C6	664-17	8455-20-010-7771	Insigne de grade, Officier; Sous-lieutenant (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 étoile); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D1	650-17	8455-20-010-7775	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond; appliqué; (4 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D2	653-17	8455-20-010-7776	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D3	656-17	8455-20-010-7777	Insigne de grade, Officier; Major (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D4	659-17	8455-20-010-7778	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@@; appliqué; (2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D5	662-17	8455-20-010-7779	Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@@; appliqué; (1 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D6	665-17	8455-20-010-7780	Insigne de grade, Officier; Sous-lieutenant (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (1 barre); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E1	651-17	8455-20-010-7781	Insigne de grade, Officier; Capitaine de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (4 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E2	654-17	8455-20-010-7782	Insigne de grade, Officier; Capitaine de frégate (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (3 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E3	657-17	8455-20-010-7783	Insigne de grade, Officier; Capitaine de corvette (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (2 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E4	660-17	8455-20-010-7784	Insigne de grade, Officier; Lieutenant de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM@; appliqué; (2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E5	663-17	8455-20-010-7785	Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 1re classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E6	666-17	8455-20-010-8486	Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 2e classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 barre avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "F"	BANDE PATRONYMIQUE	F1	644-17	8455-20-010-7788	Insigne d'identité, bande patronymique, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; bordure brodée noire; (V-42 dague en cercle avant nom); ruban à crochets à l'endos; ensemble de 3	ensemble de 3	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "G"	INSIGNES DE DRAPEAU NATIONAL	G1	643-17	8455-20-010-7787	Insigne d'épaule; COMFOSCAN; Canada, Drapeau national (noir & brun); bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos, un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

**ATTACHEMENT 1 DE PARTIE 3 DE DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES**

**BARÈME DE PRIX**

Les Soumissionnaires peuvent utiliser l'Attachement 1 de la Partie 3 pour indiquer leurs prix. Si les Soumissionnaires utilisent l'Attachement 1 de la Partie 3 pour indiquer leurs prix, ils doivent inclure l'Attachement 1 de la Partie 3 dans leur soumission financière.

Annexe Ref.	Article	Article #	Numéro du modèle réglementaire	NNO	Description	Unité de mesure	Quantité	Prix ferme Année Un (1)	Prix ferme Année Deux (2)	Prix ferme Option Année Un (1)	Prix ferme Option Année Trois (3)	Total Prix ferme Toutes les Années
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B1	645-17	8455-20-010-7738	Insigne de grade, Officier; Général/amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (4 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B2	646-17	8455-20-010-7739	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-général/Vice-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B3	647-17	8455-20-010-7740	Insigne de grade, Officier; Major-général/Contre-amiral, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 feuilles d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B4	648-17	8455-20-010-7741	Insigne de grade, Officier; Brigadier-général/Commodore, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 feuille d'érable, épée & bâton); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

					article								
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B5	667-17	8455-20-010-7742	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 des Forces canadiennes, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes entourées de feuilles d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B6	668-17	8455-20-010-7743	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (Sergent-major), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes avec feuilles de laurier en dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B7	669-17	8455-20-010-7744	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1 (nomination supérieure); broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes avec le crête des FC ci-dessous); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B8	670-17	8455-20-010-7745	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjc/PM 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (armoiries Canadiennes); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B9	671-17	8455-20-010-7746	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adjm/PM 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne entourées de feuilles de laurier); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00



Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B10	672-17	8455-20-010-7747	Insigne de grade, Militaire du Rang; Adj/M 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (grande couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B11	673-17	8455-20-010-7748	Insigne de grade, Militaire du Rang; Sgt/M 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B12	674-17	8455-20-010-7749	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cplc/Matc, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 chevrons, feuille d'érable); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B13	675-17	8455-20-010-7750	Insigne de grade, Militaire du Rang; Cpl/Mat 1, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 chevrons); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B14	676-17	8455-20-010-7751	Insigne de grade, Militaire du Rang; Sdt/Mat 2, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 chevron); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "B"	INSIGNE DE GRADE COMMUN	B15	677-17	8455-20-010-7752	Insigne de grade, Militaire du Rang; Avr, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (hélice); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C1	649-17	8455-20-010-7766	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne & 2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C2	652-17	8455-20-010-7767	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne & 2 étoile); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C3	655-17	8455-20-010-7768	Insigne de grade, Officier; Major (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (Couronne); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C4	658-17	8455-20-010-7769	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C5	661-17	8455-20-010-7770	Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 étoiles); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "C"	INSIGNE DE GRADE FORCE TERRESTRE	C6	664-17	8455-20-010-7771	Insigne de grade, Officier; Sous-lieutenant (Force terrestre), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 étoile); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D1	650-17	8455-20-010-7775	Insigne de grade, Officier; Colonel (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond; appliqué; (4 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D2	653-17	8455-20-010-7776	Insigne de grade, Officier; Lieutenant-colonel (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D3	656-17	8455-20-010-7777	Insigne de grade, Officier; Major (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D4	659-17	8455-20-010-7778	Insigne de grade, Officier; Capitaine (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D5	662-17	8455-20-010-7779	Insigne de grade, Officier; Lieutenant (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 1/2 barres); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "D"	INSIGNE DE GRADE FORCE AERIENNE	D6	665-17	8455-20-010-7780	Insigne de grade, Officier; Sous-lieutenant (Force aérienne), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 barre); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E1	651-17	8455-20-010-7781	Insigne de grade, Officier; Capitaine de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (4 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E2	654-17	8455-20-010-7782	Insigne de grade, Officier; Capitaine de frégate (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (3 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E3	657-17	8455-20-010-7783	Insigne de grade, Officier; Capitaine de corvette (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00

Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E4	660-17	8455-20-010-7784	Insigne de grade, Officier; Lieutenant de vaisseau (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E5	663-17	8455-20-010-7785	Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 1re classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 1/2 barres avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "E"	INSIGNE DE GRADE FORCE MARINE	E6	666-17	8455-20-010-8486	Insigne de grade, Officier; Enseigne de vaisseau de 2e classe (Force marine), COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; appliqué; (1 barre avec boucle de direction); «CANADA»; bordure brodée noire; ruban à crochets à l'endos; un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "F"	BANDE PATRONYMIQUE	F1	644-17	8455-20-010-7788	Insigne d'identité, bande patronymique, COMFOSCAN; broderie noire sur fond MULTICAM®; bordure brodée noire; (V-42 dague en cercle avant nom); ruban à crochets à l'endos; ensemble de 3	ensemble de 3	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Annexe "G"	INSIGNES DE DRAPEAU NATIONAL	G1	643-17	8455-20-010-7787	Insigne d'épaule; COMFOSCAN; Canada, Drapeau national (noir & brun); bordure brodée noir; ruban à crochets à l'endos, un article	Un article	1	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
<b>Sous-total pour tous les articles</b>											\$0.00	
<b>Taxes applicables</b>											\$0.00	
<b>Total pour tous les articles</b>											\$0.00	

### **ANNEXE "1" DE PARTIE 3 DE DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES**

#### **INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

Tel qu'indiqué à la Partie 3, clause 3.1.2, l'Offrant doit compléter l'information demandée ici-bas afin d'identifier les instruments de paiement électronique acceptables pour le paiement des factures.

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;

**ANNEXE "L"**

**MDN 626 – AUTORISATION DES TÂCHES**

**TASK AUTHORIZATION  
AUTORISATION DES TÂCHES**



National  
Défense  
nationale

<p>All invoices/progress claims must show the reference Contract and Task numbers. Toutes les factures doivent indiquer les numéros du contrat et de la tâche.</p>		<p>Contract no. – N° du contrat</p>
<p>Amendment no. – N° de la modification</p>	<p>Increase/Decrease – Augmentation/Réduction</p>	<p>Previous value – Valeur précédente</p>
<p>To – À</p>	<p><b>TO THE CONTRACTOR</b> You are requested to supply the following services in accordance with the terms of the above reference contract. Only services included in the contract shall be supplied against this task.  Please advise the undersigned if the completion date cannot be met. Invoices/progress claims shall be prepared in accordance with the instructions set out in the contract.  <b>À L'ENTREPRENEUR</b> Vous êtes prié de fournir les services suivants en conformité des termes du contrat mentionné ci-dessus. Seuls les services mentionnés dans le contrat doivent être fournis à l'appui de cette demande.  Prière d'aviser le signataire si la livraison ne peut se faire dans les délais prescrits. Les factures doivent être établies selon les instructions énoncées dans le contrat.</p>	
<p>Delivery location – Expédié à</p>		
<p>Delivery/Completion date – Date de livraison/d'achèvement</p>		
<p>Contract item no. N°</p>	<p>Services</p>	<p>Cost t. P.</p>

		<b>GST/HST TPS/TVH</b>
		<b>Total</b>

**APPLICABLE ONLY TO PWGSC CONTRACTS:** The Contract Authority signature is required when the total value of the DND 626 exceeds the threshold specified in the contract.

**NE S'APPLIQUE QU'AUX CONTRATS DE TPSGC :** La signature de l'autorité contractante est requise lorsque la valeur totale du formulaire DND 626 est supérieure au seuil précisé dans le contrat.

\_\_\_\_\_

for the Department of Public Works and Government Services  
pour le ministère des Travaux publics et services gouvernementaux

DND 626 (01-05)

Design: Forms Management 993-4050

Conception : Gestion des formulaires 993-4062

## ANNEXE "1" de PARTIE 5 - DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

### PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI – ATTESTATION

Je, l'offrant, en présentant les renseignements suivants au responsable de l'offre à commandes, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une offre non recevable, pourra mettre de côté une offre à commandes, ou mettra l'entrepreneur en défaut, si une attestation est jugée fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la durée de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un offrant. À défaut de répondre à toute demande ou exigence imposée par le Canada, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, visitez le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Date : \_\_\_\_\_ (AAAA/MM/JJ) (si aucune date n'est indiquée, la date de clôture de la DOC sera utilisée)

Compléter à la fois A et B.

A. Cochez seulement une des déclarations suivantes:

- A1. L'offrant atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.
  - A2. L'offrant atteste qu'il est un employeur du secteur public.
  - A3. L'offrant atteste qu'il est un employeur sous réglementation fédérale, en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.
  - A4. L'offrant atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés au Canada (l'effectif combiné comprend les employés permanents à temps plein, les employés permanents à temps partiel et les employés temporaires [les employés temporaires comprennent seulement ceux qui ont travaillé pendant 12 semaines ou plus au cours d'une année civile et qui ne sont pas des étudiants à temps plein]).
- A5. L'offrant a un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada; et
- A5.1 L'offrant atteste qu'il a conclu un Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi valide et en vigueur avec EDSC – Travail.
  - A5.2. L'offrant a présenté l'Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168) à EDSC - Travail. Comme il s'agit d'une condition à l'émission d'une offre à commandes, remplissez le formulaire Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168), signez-le en bonne et due forme et transmettez-le à EDSC – Travail.

B. Cochez seulement une des déclarations suivantes:

- B1. L'offrant n'est pas une coentreprise.

OR

- B2. L'offrant est une coentreprise et chaque membre de la coentreprise doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation. (Consultez l'article sur les coentreprises des instructions uniformisées).